

Liste des documents en annexe

1. Lettre ouverte de dénonciation du concept : « *Watch Valley* » du 6 juin 2000.
2. Dossier argumenté sur le concept *Watch Valley*, envoyé aux autorités communales des villes du Locle et de La Chaux-de-Fonds, aux autorités cantonales et à toutes les personnes intéressées par la promotion de notre région. Un envoi par fax est effectué le même jour de la parution de ma lettre ouverte dans la presse à environ 30 entreprises de notre région.
3. M. François Thiébaud, PDG de Tissot Le Locle, me contacte pour me signifier qu'il est sensible à la plupart de mes arguments.
4. Document distribué à l'occasion de l'assemblée générale de Tourisme neuchâtelois à l'entrée de l'hôtel Beau-Rivage, M. François Thiébaud, PDG de Tissot vient à cette assemblée et prend la défense de notre action.
5. MM. Rodolphe Cattin, designer horloger réputé, et Jean-Pierre Benoit de la société Swiss Info Horlogères, ainsi que mon collègue Alexandre Houlmann, député au Grand Conseil, signent avec moi le document.
6. Le débat sur *Watch Valley* est lancé : Analyse critique du concept de Tourisme neuchâtelois du prof. Nicolas Babey de l'HE Arc.
7. Le débat sur *Watch Valley* au Club 44, le 31 janvier 2001, fait salle pleine.
8. Naissance d'Oriana Spoletini dans la Métropole horlogère (pour rire un peu) !
9. Le travail de réflexion et de recherche du groupe *Promotion des villes des rencontres de décembre*, lancé par M. André Brandt, ancien conseiller d'État.
10. Mes idées sur la promotion patrimoniale de l'histoire horlogère et la mesure du temps (voir aussi fiches manuscrites).
11. Pourquoi nous sommes uniques : Qui d'autre a dans son histoire « *Numa l'Horloger* » ?
12. M. Daniel Musy propose la candidature de la ville à l'Unesco.
13. Motion de Giovanni Spoletini et Viviane Houlmann au Grand Conseil : *Mise en valeur du patrimoine horloger du Pays de Neuchâtel*.
14. Contenu de la motion : *Bases importantes de la Métropole horlogère ; appel à se réapproprier de notre nom historique*. Développement de nombreux thèmes concernant la candidature à l'Unesco.
15. Excellent article du journaliste Daniel Droz, suite à notre rencontre, pour expliciter et illustrer les multiples aspects de la motion.
16. La rencontre avec le prof. Griener, de la faculté d'histoire de l'Art de l'Université de Neuchâtel et la direction du MIH.
17. Travail du groupe promotion des villes sur l'Union des Villes du Locle et de La Chaux-de-Fonds.
18. Tentative avortée de travailler en commun avec le service de promotion de la ville du Locle.
19. Lettre polémique au Président de la ville du Locle, enjoignant les deux villes à se présenter ensemble à la candidature UNESCO (Je ne fais pas partie du groupe de travail qui a préparé la candidature de la ville de La Chaux-de-Fonds à l'UNESCO, la Ville du Locle en est exclue dans un premier temps) !
20. Lettre de M. Rodolphe Cattin qui a quitté, écoeuré, notre ville !
21. Septembre 2009. Étape cruciale de l'acceptation des villes horlogères à l'UNESCO.
22. Les développements annexes de cette promotion patrimoniale : *La biennale des journées du Patrimoine, Technical Watch Show*

23. Les dix ans de l'Unesco : À cette occasion, voir l'article de M. Hervé Munz, analyse critique de la motion de 2002 de G. Spoletini et Viviane Houlmann.
24. Le nouveau logo : incomplet. Les langues nationales et l'anglais doivent explicitement y paraître, tout en maintenant l'élégance du nouveau design !
25. Article d'après Hervé Munz. *La fabrication et les usages politiques du patrimoine horloger dans le Pays de Neuchâtel*.
26. Histoire de l'immigration italienne. La Società di Mutuo Soccorso de 1850 à La Chaux-de-Fonds, première association d'immigrés italiens au monde arborant déjà le tricolore, dix ans avant l'unité nationale. Étendard et drapeau de l'association confiés au Musée d'histoire de La Chaux-de-Fonds.
27. Immigration de la communauté suisse allemande à La Chaux-de-Fonds : une histoire à écrire... Création d'un groupe de travail.
28. Analyse du député Giovanni Spoletini sur la politique d'agglomération du canton de Neuchâtel, présentée au congrès du PSN le 17 juin 2011.
29. Perspectives actuelles : L'analyse de l'IRER, toujours d'actualité.
30. Nos défis :
 - a. Développement économique.
 - b. Politique de domiciliation.
 - c. Politique d'agglomération du canton : *Un Canton, un Espace ?*
 - d. Tout sur le Littoral ?
 - e. La culture peut-elle nous sauver ? *La Chaux-de-Fonds, capitale culturelle suisse*.